## République Française COMMUNE de Chazemais

## Réunion du 3 avril 2023

L'an deux mille vingt trois, le trois avril à dix huit heures et quinze minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Chazemais, a délibéré sous la présidence du Maire, Christophe LECLERC.

Date de convocation: 27/03/2023

Ont participé: Le Maire, Christophe LECLERC; Les adjoints, CHARRET Thierry, THOMAS Lionnel, CHEMINOT Anyta; Les conseillers et conseillères: DUMONTET Sylvie, LAMY Dolorès, KURAST Xavier, GIBERT Dominique, LAFAYE Jérôme, GUIGNARD Sébastien / formant la majorité des membres en exercice.

Excusé: JAMET Jérôme (a donné procuration à Thierry CHARRET)

M.GIBERT Dominique, a été désigné comme secrétaire de séance.

Registre des délibérations : n°26/2023

## Travaux de voirie: demande de subvention départementale « dispositif de soutien aux travaux de voirie » - modificatif quant à l'assiette de subventionnement

**VU** la volonté municipale d'effectuer des travaux de voirie route du Désert et Chemin de La Bellevue (réf. Délib. n°2 du 13 février 2023) ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

**Confirme** la programmation des travaux de voirie sur l'exercice budgétaire 2023 et l'inscription de la dépense correspondante au budget primitif;

**Décide** de transmettre au service départemental, l'estimation de l'opération pour un montant de **28 019,00 euros HT** (devis Colas) pour les deux chemins cités ci-dessus. La rénovation de la voirie devant porter sur un minimum de 100 ml.

Sollicite le dispositif départemental de soutien aux travaux de voirie pour le financement partiel de ces travaux qui seront réalisés dans le courant de l'année 2023.

La subvention départementale portera sur **30**% du coût total HT de l'opération, soit **8 405,70 euros** et le solde sera autofinancé ou financé par un recours à l'emprunt.

ADOPTE à l'unanimité la délibération de ce jour (11 voix pour)

Pour copie conforme. CHAZEMAIS, le 4 avril 2023 Le Maire, **M. LECLERC Christophe**